

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

(dans le cadre d'une garde alternée)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune : Point de montée :

Téléphone :

Mobile :

M@il:

CONSIGNES DE SÉCURITÉ**A la montée et descente de l'autocar**

Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents,
du domicile à la montée dans le véhicule
et vice-versa, lors du retour au domicile
ainsi que de la descente du véhicule à l'établissement.

- ✓ Ne pas attendre le car sur la route ou sur la rue.
- ✓ Rester à l'arrêt du car sans aller vers le car tant qu'il n'est pas complètement arrêté.
- ✓ Toute bousculade est dangereuse tant à la montée, qu'à la descente de l'autocar, de plus il est interdit de quitter sa place tant que l'autocar n'est pas arrêté.
- ✓ Pour voyager, les élèves doivent être munis d'un titre de transport valide et le présenter au conducteur à chaque montée
- ✓ Une fois descendu, ne JAMAIS traverser ni devant ni derrière le car arrêté.
Traverser lorsque le car s'est éloigné, laissant ainsi toute visibilité à droite et à gauche.

Pendant le trajet

- ✓ Chaque élève doit rester assis à sa place pendant le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.
- ✓ Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dès lors que le véhicule en est équipé (cf art 412-I du code de la Route)
- ✓ **Il est interdit, notamment :**
 - De parler au conducteur sans motif valable,
 - De chahuter avec ses camarades, de projeter quoi que ce soit,
 - De toucher, avant l'arrêt du véhicule aux dispositifs d'ouverture des portes,
 - De se pencher au dehors.
- ✓ Les sacs à dos ou les cartables doivent être placés sous les sièges ou sur les genoux afin de dégager l'allée centrale.
- ✓ L'usage de tabac, cigarettes, alcool et produits non autorisés est formellement interdit dans l'autocar.
Il est essentiel de respecter le matériel mis à disposition : il est notamment interdit de mettre les pieds sur les sièges, de s'asseoir sur les accoudoirs, de détériorer ou de voler le matériel de sécurité ou tout autre élément présent dans le car.